

La bonne nouvelle de la paix

Actes des Apôtres 10: 36 ME 1869 page 439

Cher lecteur, si vous en êtes encore à vous demander comment on peut se procurer la *vraie* «paix de Dieu», la sainte Parole de Dieu répond que ce n'est par «des oeuvres de justice que nous ayons faites» (Tite 3: 5), mais en croyant au Fils de Dieu qui, étant venu, a annoncé la bonne nouvelle de la paix «à tous»; car «c'est Lui qui est notre paix»; c'est Lui qui à «fait la paix *par le sang de la croix*» (Ephésiens 2: 14, 17; Colossiens 1: 20). Et encore: «*Ayant donc été justifiés par la foi, nous avons (maintenant) la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ*» (Romains 5: 1). Et le Saint Esprit a déclaré, par la bouche de l'apôtre Pierre, «qu'il n'y a point *sous le ciel d'autre nom qui soit donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvés*» (Actes des Apôtres 4: 12). Mais, peut-être, cher lecteur, êtes-vous prêt à dire: «Je crois au Fils de Dieu; je crois qu'Il est venu, dans le monde, qu'Il a revêtu notre nature, qu'Il est mort sur la croix pour le péché, qu'Il est ressuscité le troisième jour, et qu'il n'est point d'autre nom que le sien, par lequel un pécheur peut être sauvé». Eh bien, si elle est sincère, c'est une bonne et saine confession; mais jouissez-vous des résultats de tout cela? Si vous le croyez réellement, alors vous possédez la vie éternelle et la justice de Dieu: «Celui qui croit au Fils de Dieu a la vie éternelle»; et ailleurs: «Quiconque croit est justifié par Lui», de toutes choses. Voilà ce que Dieu dit, et je suis tenu de le croire et de m'en réjouir. La perfection de la justification est fondée sur la perfection de l'oeuvre de Christ. La loi, en reconnaissant cette vérité, remplit l'âme de joie et de paix. Je sais que mes péchés sont pardonnés, et ma conscience trouve le repos. Cela est de toute importance. Il est bien des gens qui, le premier jour de la semaine, professent qu'ils croient au pardon de leurs péchés, et qui pourtant regarderaient comme une présomption chez quelqu'un de dire qu'il croit au pardon de *ses péchés*. «Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie».

Est-ce de la présomption de *croire Dieu sur sa parole*? Or Dieu a dit: «*Celui (peu importe qui) qui croit au Fils a la vie éternelle*». Remarquez qu'il ne dit pas: *il aura*, mais *il a*; n'y a-t-il pas une bien plus grande présomption «à *faire Dieu menteur*»? (1 Jean 5: 10) comme vous le faites si vous ne vous réjouissez pas dans la connaissance du complet pardon de vos péchés. Jésus Christ n'est pas venu pour nous mettre en état de *faire la paix* pour nous-mêmes, ou de *faire notre salut*, comme on dit. Il est venu pour faire le salut, pour faire la paix, et pour nous la donner gratuitement. Mais que l'on n'oublie pas que, si «la grâce de Dieu qui apporte un salut gratuit est apparue à tous les hommes»; cependant, partout où elle est reçue, elle enseigne à «renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines, et à vivre dans le présent siècle sobrement, justement et pieusement». Si nous ne montrons pas cette vie en pratique, nous pouvons être sûrs que nous n'avons pas bien compris et saisi la grâce qui nous enseigne. Une foi vivante au Fils du Dieu vivant, crucifié

pour nos péchés, et ressuscité, telle est la grande et unique source d'où doit découler toute bonne oeuvre; tout ce qui ne procède pas de là, en fait d'oeuvres ou de service *religieux*, ne vient que du *moi*, quoi que nous ou d'autres puissent en penser.